



Fontenailles - Route de Melun

L'édito

JUIN — JUILLET — AOUT 2016

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte : 06 08 05 01 47

Sites

mairiefontenailles.fr

 : Habitant Fontenaillais

Horaires mairie et agence
postale

Lundi—mercredi—vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—samedi :

De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

Le budget 2016 a été voté le 28 avril 2016. Dans un contexte de nouvelle baisse des dotations de l'état, et avec le souci de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, une attention particulière est apportée aux économies de fonctionnement afin de permettre malgré tout d'effectuer les dépenses nécessaires et obligatoires.

C'est une diminution des dotations estimée à 21 935 € qui est prévue pour cet exercice. Le budget voté a fait l'objet d'un examen minutieux des postes de dépenses, pour parvenir à une diminution des frais de fonctionnement d'environ 29 000 €, hors dépenses imprévues et virement à la section d'investissement.

La recherche d'économies à elle seule ne suffit pas, et il s'avère nécessaire de trouver de nouveaux financements, par des augmentations ciblées ou des recherches de subventions et des participations, de la part du département, de la région et de différentes structures intercommunales.

Cet effort est supporté par tous les habitants de la commune :

L'augmentation du tarif de la garderie, à 1,75 € de 15h45 à 17h plus 0,50 € par demi heure supplémentaire, répond à une nécessité d'équilibre : du fait du faible tarif de la garderie, 1,75 euros pour 3h15 de service actuellement, l'étude surveillée s'est trouvée désertée et la garderie en sur-effectif. Les deux services étaient en déséquilibre financier, l'étude n'accueillant pas suffisamment d'élèves, et la garderie nécessitant l'emploi d'une personne supplémentaire.

La location de la salle des loisirs voit également son tarif augmenter : pour les Fontenaillais de 10 € la semaine, 20 € le week-end, et 20 € pour les extérieurs. La location des locaux de l'ancienne école élémentaire à NangisLude permet également de faire rentrer quelques recettes.

Enfin les habitants âgés de plus de 70 ans ont choisi entre le repas ou le cadeau de fin d'année, offerts par la commune.

Cette gestion permet de continuer l'action entreprise pour la mise aux normes des équipements de la commune, dépenses souvent obligatoires et imposées par la législation, et de permettre les travaux d'entretien et d'amélioration de la commune :

- ◆ l'entretien de la voirie, avec la réfection de la rue de Pars à Glatigny et du Chemin du Fresne,
- ◆ le monument aux morts va être restauré, opération pour laquelle 2050 € de financements ont été obtenus par l'obtention d'une réserve parlementaire et d'une dotation départementale et du souvenir français.
- ◆ les travaux pour la construction d'un City Stade vont bientôt pouvoir débuter. Cet équipement est largement financé par des subventions obtenues du conseil régional, du conseil départemental et plusieurs participations.

Malgré le budget serré de la commune, nous poursuivons des travaux d'investissement.

Didier Picodot—Pascal Ramet

Conseillers Municipaux Délégués aux finances

Les comptes rendus des conseils municipaux

Le conseil municipal s'est réuni le 05 avril 2016 notamment pour le vote du budget. Nous vous proposons un résumé de ce conseil. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

A - VOTE DES COMPTES DE GESTION 2015

1 - Compte de Gestion de la Commune: Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion de la Commune 2015, établi par Mme GROLLEAU.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	784 400.27 €	Dépenses	207 292.28 €
Recettes	924 028.94 €	Recettes	109 961.61 €
Excédent de Clôture	139 628.67 €	Déficit de Clôture	97 330.67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour (Mme Chevalier n'étant pas encore arrivée) **approuve le compte de gestion 2015, établi par la Trésorière.**

2 - Compte de Gestion de l'Assainissement : Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du budget Assainissement 2015, établi par Mme GROLLEAU.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	60 916.90 €	Dépenses	30 418.38 €
Recettes	64 563.35 €	Recettes	94 779.61 €
Excédent de Clôture	3 646.45 €	Excédent de Clôture	64 361.23 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le compte de gestion 2015, établi par la Trésorière.**

B - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

1—Compte Administratif de la Commune: Le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif communal 2015.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	784 400.27 €	Dépenses	207 292.28 €
Recettes	924 028.94 €	Recettes	109 961.61 €
Excédent de clôture	139 628.67 €	Déficit de clôture	97 330.67 €

Hors de la présence du maire, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune.**

2—Compte Administratif de l'Assainissement : le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget l'assainissement 2015.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	60 916.90 €	Dépenses	30 418.38 €
Recettes	64 563.35 €	Recettes	94 779.61 €
Excédent de clôture	3 646.45 €	Excédent de clôture	64 361.23 €

Hors de la présence du maire, **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 du budget assainissement.**

C - AFFECTATION DES RESULTATS:

Affectation des résultats de la Commune : **Le Conseil Municipal**, constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de **324 927.90 €**

Un déficit d'investissement de..... **89 121.37 €**

Le besoin de financement s'élève à 89 121.37 €. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Décide d'affecter en excédents de fonctionnement capitalisés (1068 en section d'investissement)....+ **89 121.37 €**

Affectation du résultat de fonctionnement :+ 235 806.53 €

(Report de la ligne 002 en section de fonctionnement)

Affectation du résultat d'investissement : - 89 121.37 €

(Report de la ligne 001 en section d'investissement).

Affectation des résultats de l'Assainissement : **Le Conseil Municipal**, constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un déficit de clôture de fonctionnement de **689.37 €**

Un excédent de clôture d'investissement..... **62 976.67 €**

Le besoin de financement s'élève à – 689.37€. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'affecter comme suit :

Report en dépense de fonctionnement : - 689.37 €

(Report de la ligne 002 en section de fonctionnement).

Report en recettes d'investissement :+ 62 976.67 €

(Report de la ligne 001 en section d'investissement).

VOTE DES TAXES 2016:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes directes locales, pour l'année 2016 :**

Taux de référence 2015	Taux de référence 2016
Taxe d'habitation22.52 %	Taxe d'habitation22.52 %
Taxe foncière (bâti)21.98 %	Taxe foncière (bâti)21.98 %
Taxe foncière (non bâti)69.93%	Taxe foncière (non bâti)69.93%
CFE19.41 %	CFE19.41 %

VOTE DES Budgets Prévisionnels 2016:

Vote du Budget Prévisionnel de la Commune :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité approuve le budget primitif communal 2016 tel qu'il lui est présenté et arrête les dépenses et les recettes comme suit :**

Section de fonctionnement : **1 022 992.53 €**

Section d'investissement : **327 083.33 €**

Vote du Budget Prévisionnel de l'Assainissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité approuve le budget primitif de l'Assainissement 2016 tel qu'il lui est présenté et arrête les dépenses et les recettes comme suit :**

Section de fonctionnement : **71 694.38 €**

Section d'investissement : **199 366.16 €**

Résumé du conseil municipal du 09 mai 2016.

1— Délibération autorisant la signature du devis pour le city stade

Le Maire rappelle que les demandes de subvention pour le city stade sont en cours. Compte tenu des différentes subventions et des références des sociétés, il est proposé de retenir le devis de la Société Tennis Aquitaine. Les travaux débiteront en juin.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, la signature d'un devis pour un montant de 46 005€ HT / 55 206€ TTC (préparation du terrain inclus).

2— Délibération concernant la dénomination de l'espace situé entre le monument aux morts et l'église

A la demande de M. Hervé WANLIN le nom de « **Place L'Herbier-Murat** » en référence aux infirmières militaires, Mmes Germaine L'Herbier et La Princesse Jérôme Murat , est proposé. Ces infirmières ont permis de donner une sépulture aux deux aviateurs morts pour la France à Fontenailles en 1940. Les frais de la plaque commémorative seront pris en charge par le comité de Nangis du Souvenir Français.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de nommer officiellement cet espace « **place L'herbier-Murat** ».

3—Mise en place d'un sens interdit rue de l'église

Madame le Maire informe le Conseil que le croisement des véhicules à l'angle de la rue de l'église est dangereux en raison de l'absence de visibilité.

A cet effet, un arrêté de sens interdit va être pris. Il ne sera donc plus possible d'emprunter directement la rue de l'Eglise en venant de Grandpuits.

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

La Cérémonie du 8 mai 1945

Le dimanche 8 mai 2016, les Fontenailais se sont rassemblés devant le monument aux morts pour commémorer le 71^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après la lecture du message du secrétaire d'état chargé des Anciens combattants, une gerbe a été déposée par le maire, Mme Harscoët et les enfants.

A l'issue de la cérémonie, les participants se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

A cette occasion, les médailles du travail ont été remises.



Réunion publique sur le PLU



Une cinquantaine de Fontenailais a participé à la présentation du Plan Local d'Urbanisme le samedi 21 mai à la salle des loisirs.

Vous trouverez ce document sur le site de la commune.

Madame le Maire remercie les habitants qui participent à l'entretien du village. Cet investissement est apprécié de tous. Dimanche ce sont Monsieur et Madame Gabrielli qui ont œuvré pour permettre l'évacuation du torrent d'eaux boueuses qui inondaient la rue du cimetière.

Théâtre en Seine et Marne

-Le baiser du retour

Samedi 9 avril, à la salle des loisirs, quarante spectateurs ont assisté à la pièce de théâtre écrite par Jean-Zéphir Idoux et interprétée par la compagnie des Trois Coups.

C'est à travers d'une correspondance échangée avec son époux que la jeune mère oublie la tragédie de la Grande Guerre.

Des personnages attachants, des rapports tendus entre la belle-fille et la belle-mère déclenchant des sourires et enfin un rebondissement inattendu ont offert un excellent moment aux spectateurs.

Merci à Théâtre en Seine et Marne de permettre à la culture d'être présente dans nos villages.



Stage de Slackline avec le multisports le mercredi 27avril



Le Lavoir



Avec l'arrivée de quelques jours ensoleillés, les travaux sur la toiture du lavoir ont pu reprendre.

Initiatives 77 a posé les noues. Messieurs Picodot et Braud peuvent couvrir la charpente avec les tuiles plates qui ont été nettoyées.

Les agents techniques et Monsieur Braud ont profité de deux journées sans pluie pour reboucher les trous sur la voirie avec de l'enrobé à froid. Les trois tonnes seront étalées et tassées.



Le traitement contre les chenilles processionnaires

Mardi 17 mai, la société PEV a effectué un traitement contre les chenilles processionnaires du chêne sur le bois communal.

Le produit utilisé, le Foray 48 B, est un insecticide biologique, présentant une activité spécifique sur les chenilles processionnaires du chêne. Il agit exclusivement après ingestion du végétal traité. Il assure l'innocuité du produit sur l'ensemble de la faune domestique et sauvage, terrestre et aquatique. Il ne présente aucun risque pour l'homme.

Le canon atomiseur a propulsé ce produit sur les chênes situés à l'Orée du bois, la D 408 et le chemin de Grignon.

Cette intervention rentre dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires du chêne mis en place par le pôle pilote de la communauté de communes.

Le bois communal est le site d'expérimentation qui combine le traitement par un professionnel sur les feuilles et l'installation de nichoirs à mésanges.

Il est à noter que ces actions ont été financées par notre commune.



Le repas des plus de 65 ans, organisé par le CCAS



Le dimanche 10 avril, le CCAS a organisé le traditionnel repas.

L'animation était assurée par Nelly Richard's.



Agenda

Le 17 juin de 14 h à 17 h : **Nangis Lude** vous propose de fabriquer **des produits de beauté**.

Le 25 juin : **Fête de la Musique et Feu de la Saint Jean**.

Le Jeudi 28 juillet : **Anim'été** : Activités ludiques et sportives organisées par Nangis Lude et le Multisports. De 14h30 à 22h sur le stade.

Les 3 et 4 septembre : **Fête communale**.

Le dimanche 25 septembre : Rallye patrimoine « **Découverte de Fontenailles** ».

facebook

Habitant Fontenillais

Rejoignez-nous sur le Facebook de la commune.



Lors de l'atelier « plantations » organisé par le CCAS et le CMJ, différents semis de fleurs ont été réalisés. Les plans sortis de terre permettront de fleurir la commune. Un grand merci à notre chef jardinier, Dominique Libault.

Le Vendredi Tout Est Permis

Epreuves autour de la danse, du chant et des mimes

La soirée a commencé par un repas organisé par les jeunes afin de faire connaissance. Trois équipes ont été constituées, avec un cri de ralliement et un nom pour chaque groupe.

Ils se sont affrontés toute la soirée dans la bonne humeur...



Deux jeunes participent au 4L Trophy

Robin GUYOMARD domicilié dans notre commune et Maxime THEVENON résidant à Saint-Ouen en Brie, tous deux étudiants en 1^{ère} année de DUT Génie Mécanique à l'IUT de Cachan, ont choisi de participer au grand raid humanitaire le 4L Trophy, qui se déroulera du 16 au 26 février 2017.

Réservée aux étudiants, le véritable enjeu de cette aventure est l'action humanitaire. C'est un acte d'humanité et d'entraide. Chaque équipage de deux étudiants a pour objectif de récolter et d'acheminer vers le Maroc des fournitures scolaires ainsi que du matériel sportif. Le 4L Trophy est en étroite collaboration avec l'association « Enfants du désert » dont l'objectif principal est l'accès à l'éducation des enfants marocains.

Le 4L Trophy est un raid aventure organisé par Désertours depuis 1997 et en partenariat avec l'ESC de Rennes. Il se déroule en Renault 4L, traversant la France, l'Espagne et le Maroc, parcourant ainsi 6000 km dont 700 sur les pistes désertiques.

Pour réaliser ce projet un budget de 8000€ est nécessaire : inscription du pilote, du co-pilote et du véhicule, bateau aller-retour, assistance technique et médicale, achat de la 4L, réparations et respect du cahier des charges, assurance, essence et péages, budget communication et publicitaire.

Les étudiants remercient tous les sponsors, les donateurs ainsi que la mairie de Fontenailles qui leur a accordé après vote du conseil municipal une subvention à titre exceptionnel.

Robin GUYOMARD & Maxime THEVENON

Association La 4L de Lucie



Le Coin des associations

ASCLOF - Piscine de Grandpuits

Nous vous rappelons que l'ASCLOF (Association Sports Culture et LOisirs de Fontenailles) vous permet d'aller à la piscine de Grandpuits à des prix très avantageux.

Entrée Adulte : 1,80 € - Entrée Enfant : 1,05 € - (Règlement de préférence par chèque bancaire à l'ordre de : ASCLOF)

Pour les personnes intéressées prendre contact avec :

Marc BECKER 59 avenue R. Leclerc Fontenailles Tél. : 06 70 34 44 55



Dictée Solidaire de 7 à 99 ans



Le Lien de Fontenailles, en partenariat avec les Restos du Cœur, organise une **Dictée Solidaire**, le samedi 30 juillet 2016 à partir de 14h30, dans la salle des Associations.

Pour participer, apporter une denrée alimentaire non périssable ou un produit d'hygiène.

Inscription avant le 20 juillet au 06 33 54 21 72 ou sur la page Facebook du Lien de Fontenailles/la dictée

Quelques nouvelles de Familles Rurales



« 86 participants pour notre brocante du 1er mai sous le soleil... »

“Au relais bébé, le mardi matin, préparation de la fête des mamans par les enfants.”

Faute de participants, la sortie pour Honfleur a été malheureusement annulée.”



Des nouvelles de Nos Champions

Kahina termine 9ème au général et 1ère fille sur 550 participants sur une distance de 2km à Douai



Randonnée de la communauté de communes le dimanche 12 juin.

Départs : cour Emile Zola à Nangis (près de l'église).

Trois boucles sont proposées : 22 km départ 8h,
13 km à 9h, 9 km à 10h.

Matin visite de l'église de Rampillon, restauration possible le midi et présentation des produits du terroir, l'après-midi visite du patrimoine de Nangis.

Inscription 1€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

Théâtre en Seine et Marne à Nangis

« Les lignes de la main et le village sans nom » mercredi 8 juin à 20h30

« Les quatre vérités » jeudi 9 juin à 20h30

« Georges Dandin » vendredi 10 juin à 20h30

« Match d'improvisation » samedi 11 juin à 20h30

Réservation 07 88 41 53 96